

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : L'an deux mille quinze, le seize décembre, les membres du conseil municipal de Froidfond légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la mairie, sous la présidence de Philippe GUERIN, Maire,
 en exercice : 19
 présents : 17
 votants : 19

Membres :

Date de convocation : 11 décembre 2015	1. Freddy BARRETEAU,	2. Annie FLAIRE,
	3. Jérôme de LALOUBIE,	4. Katia RIAND,
Date d'affichage : 11 décembre 2015	5. Frédéric BOUCARD,	6. Maryvonne VOYEAU,
	7. Frantz GIRAUDET,	8. Régis GUITTET,
	9. Freddy BIRON,	10. Jean-Yves COUTANT,
	11. Nicole DURANTEAU,	12. Fabienne BOTZ, absente
	13. Corinne RAMBAUD,	14. Jean-Philippe GIRAULT,
	15. Freddy MARTIN,	16. Patricia NAULEAU, absente
	17. Natacha QUEVEAU,	18. Corinne BIROT,

Pouvoir :
 Fabienne BOTZ pour Corinne RAMBAUD
 Patricia NAULEAU pour Annie FLAIRE

Secrétaire de séance :
 Maryvonne VOYEAU

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION	16122015_01
---	-------------

Vu la délibération numéro 22112013_01 du 22 novembre 2013 portant recrutement d'une personne en Contrat Unique d'Insertion pour une durée de 20h hebdomadaire,
 Vu la délibération numéro 10122014_13 du 10 décembre 2014 portant renouvellement du Contrat Unique d'Insertion pour un an,
 Vu l'avenant numéro 10042015_24 du 10 avril 2015 portant prolongation du temps de travail à temps complet,
 Vu la demande de renouvellement complémentaire pour 6 mois,
 Considérant que pour les besoins du service, il est nécessaire de prolonger le contrat à temps complet,
 Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la prolongation du contrat unique d'insertion pour 6 mois soit jusqu'au 31 mai 2016.

AVIS SUR LA DEMANDE PRESENTEE PAR LE GAEC LA GUILBAUDIÈRE POUR L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE	16122015_02
--	-------------

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande présentée par le GAEC LA GUILBAUDIÈRE pour l'ouverture d'une enquête publique en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter, après construction d'un bâtiment supplémentaire, un effectif, en augmentation, de 179 183 animaux équivalents volailles pour un maximum de 335 000 emplacements (cailles, poulets légers et poulets standard) au lieu-dit La Guilbaudière.

Vu l'arrêté n°211/SPS/15 du préfet de la Vendée,
 Vu le dossier d'enquête publique déposé en mairie le 8 décembre 2015,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande du GAEC LA GUILBAUDIÈRE.

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code des marchés publics,

Vu le marché public de la station d'épuration,

Vu les ajustements techniques justifiés par la découverte d'une zone d'enfouissement de déchets verts non repérée par les investigations géotechniques préalables,

Vu la nature et la teneur hydrique des matériaux au droit de l'emprise de la voirie lourde d'accès au chantier,

Vu la validation du maître d'ouvrage quand à la nécessité de procéder aux purges des éléments cités ci-dessus et de substituer ces zones par apport de matériaux conformes à la bonne mise en œuvre des ouvrages.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget assainissement 2015,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- de conclure l'avenant n° 1 au contrat de travaux pour un nouveau prix HT de 6 312.00 €,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°6

16122015_04

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget communal

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget communal de l'exercice 2015,

Sens	Imputation	R	OS	OI	Libellé	Montant
D	1641	X			Emprunts et dettes assimilées	-541 €
D	21312	X			Immobilisations corporelles	541 €

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ASSAINISSEMENT N°3

16122015_05

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Vu le budget annexe assainissement,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget assainissement de l'exercice 2015,

Sens	Imputation	R	OS	OI	Libellé	Montant
D	6156	X			Maintenance	-300 €
D	6541	X			Créances admises en non valeur	70 €
D	6542	X			Créances éteintes	230 €

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET LOTISSEMENT N°2	16122015_06
--	-------------

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget annexe lotissement,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget lotissement de l'exercice 2015,

Sens	Imputation	R	OS	OI	Libellé	Montant
D	3355-040	X			Travaux	22 100 €
R	021	X			Virement à la section de fonctionnement	22 100 €
D	023	X			Virement à la section d'investissement	22 100 €
R	71355-042	X			Variation des stocks de terrains aménagés	22 100 €

ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDEE	16122015_07
--	-------------

Vu les dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 108-2 ;

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux et aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 modifié relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions ;

Considérant que la collectivité est tenue de prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents ;

Vu les prestations offertes par le service de médecine préventive du Centre e Gestion de la Vendée telles que décrites dans la convention à intervenir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De solliciter l'adhésion de la commune de Froidfond au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Vendée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au Service de Médecine Préventive selon projet annexé à la présente délibération ;
- De prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.

APPEL D'OFFRE : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA GESTION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES AU COURS DES PERIODES PERISCOLAIRES, MERCREDIS ET VACANCES EN ACCUEIL DE LOISIRS	16122015_08
---	-------------

Vu le code des marchés publics,

Vu la délibération du 31 octobre 2015 créant un groupement de commandes avec la commune de Falleron en vue de la passation de marchés communs pour l'accueil des enfants et des jeunes au cours des périodes périscolaires, mercredis et vacances, pour une durée de trois années à compter du 1^{er} janvier 2016, renouvelable par périodes de 12 mois, sans excéder 5 ans.

Vu la commission d'appel d'offres du 7 décembre 2015,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec une abstention, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché public suivant :

Gestion de l'accueil des enfants et des jeunes au cours des périodes périscolaires, mercredis et vacances en accueil de loisirs :

Association IFAC REGION OUEST, Ecole des Etablières, Route de Nantes, BP 677, 85016, LA ROCHE SUR YON.

Montant du marché : 889 859.00 € HT

Les crédits nécessaires seront prévus au budget communal.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE	16122015_09
---	-------------

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) transmis par la préfecture de la Vendée dans un courrier du 26 octobre dernier.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) vise à renforcer les intercommunalités, à les réorganiser selon un seuil de population correspondant aux réels bassins de vie des citoyens et à permettre d'organiser les services publics de proximité sur un territoire plus cohérent.

Ainsi, les EPCI à fiscalité propre doivent compter, sauf exception, une population d'au moins 15.000 habitants. Dans ce cadre, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a été réunie à plusieurs reprises au cours de l'année 2015 afin d'examiner un nouveau projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Un projet de nouveau SDCI a été présenté lors de la séance plénière de la CDCI du 26 octobre dernier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Ont signé au registre les membres présents. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

A Froidfond, le 16 décembre 2015.

FEUILLET CLOTURANT

LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2015

Délibérations de la séance :

- 1- **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION**
- 2- **AVIS SUR LA DEMANDE PRESENTEE PAR LE GAEC LA GUILBAUDIERE POUR L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE**
- 3- **AVENANT POUR LA STATION D'EPURATION**
- 4- **DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL N°6**
- 5- **DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ASSAINISSEMENT N°3**
- 6- **DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET LOTISSEMENT N°2**
- 7- **ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDEE**
- 8- **APPEL D'OFFRE : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA GESTION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES AU COURS DES PERIODES PERISCOLAIRES, MERCREDIS ET VACANCES EN ACCUEIL DE LOISIRS**
- 9- **AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Signature des membres présents :

Philippe GUERIN

Freddy BARRETEAU

Annie FLAIRE

Jérôme de Laloubie

Katia RIAND

Frédéric BOUCARD

Maryvonne VOYEAU

Frantz GIRAUDET

Régis GUITTET

Freddy BIRON

Jean-Yves COUTANT

Nicole DURANTEAU

Fabienne BOTZ

Corinne RAMBAUD

Jean-Philippe GIRAULT

Freddy MARTIN

Patricia NAULEAU

Natacha QUEVEAU

Corinne BIROT